La migration, est-ce la nouvelle question sociale ?

21 mars 2018
Print

La migration, est-ce la nouvelle question sociale ?

1- Avec d'autres associations humanitaires, j'ai assisté à l'audience du Conseil d'État qui a examiné le référé suspension de la circulaire interministérielle du 12 décembre 2017. La circulaire de Monsieur Collomb remet de fait en cause l'accueil inconditionnel des personnes en situation de grande précarité et elle perturbe grandement le travail social fondé sur la confiance que font ces personnes à ceux qui ont pour mission de leur venir en aide. Dans cette mission, la confiance est d'autant plus indispensable qu'il s'agit de migrants qui se trouvent dans la crainte d'être renvoyés dans le pays qu'ils ont fui, après un long voyage et au péril de leur propre vie.

Les interventions des contrôleurs publics dans les centres d'hébergement inquiètent les associations et les travailleurs sociaux et avec eux de nombreux bénévoles personnellement engagés dans ces actions par humanité.

Les migrants ayant peur et comprenant mal ce qui pourrait leur être proposé de positif, vont quitter sans délais les centres d'accueil et se retrouver errant dans la rue ou dans les bois, au mieux dans des squats, et retomber ainsi dans des conditions sanitaires très graves, la souffrance psychique étant souvent présente. Les conséquences de ces interventions risquent ainsi d'aller à l'inverse de ce qui est officiellement voulu et aboutir à une plus grande confusion dans notre politique migratoire.

2- Après la circulaire, c'est maintenant le projet de loi « Immigration-Asile » qui préoccupe les associations, car, dans son esprit comme dans sa lettre, ce projet est bien plus répressif qu'intégratif pour les personnes migrantes ; on y voit mal le caractère équilibré dont nous parle le Gouvernement. Dans ce texte, on rallonge les délais qui n'étaient déjà pas très favorables aux migrants et on raccourcit ceux qui leur étaient un peu favorables.

Or, les droits fondamentaux sont aussi dans les délais et dans les procédures. Mais où sont les droits fondamentaux ? Ces mots ont-ils encore un sens ?

Nos associations en viennent à s'interroger sur leur travail avec les Pouvoirs publics.

Je suis personnellement très attristé par le tour que prennent nos relations. Ancien fonctionnaire des affaires sociales, j'ai travaillé durant quarante ans avec des associations ; toute notre action sociale et médico-sociale a été construite grâce à la coopération que les administrations ont su développer avec les associations de ce secteur. Pour moi, les

associations gestionnaires d'établissements et de services sociaux n'étaient pas de simples « opérateurs », comme on les qualifie maintenant, mais de vrais « partenaires », quelquefois rudes dans les discussions, mais qui avaient des idées de progrès et qui proposaient souvent des innovations. Avec elles les services publics avaient de vrais débats, notamment dans l'élaboration de politiques publiques locales.

C'est pourquoi, président aujourd'hui d'une association nationale, je vis mal les circonstances actuelles qui obligent ces mêmes associations à s'opposer aux services de l'État, afin de défendre les valeurs humanitaires sur lesquelles elles fondent leur engagement.

Ainsi, nous devons passer beaucoup de temps et d'énergie dans le plaidoyer pour la défense des migrants auprès des Pouvoirs publics, alors que nous devrions analyser ensemble la situation géopolitique nouvelle, nous inquiéter ensemble de l'accueil digne de ces personnes , et construire, ensemble, des parcours d'insertion pour une vie meilleure, en faisant en sorte que ces apprentissages leur soient aujourd'hui utiles ici ou demain dans leurs pays d'origine, s'ils peuvent y revenir dans des conditions acceptables.

Quelle incohérence dans notre absence de réflexion collective, quelle incapacité d'action commune et quel gâchis humain… !

3- Mais voyons aussi plus loin. Dans les semaines qui viennent, essayons de débattre de façon raisonnée et raisonnable de la politique migratoire en France et en Europe ; certains demandent des états généraux des migrations, comme ce qui est fait par exemple sur la bioéthique.

Président d'association, c'est aussi le citoyen qui s'interroge et qui, modestement, voudrait interpeller son gouvernement, les médias et ses concitoyens :

- comment reconnaitre avec lucidité et courage la réalité des migrations ?,

- quelle conscience avons-nous de l'évolution du monde ?, ce monde nouveau où circulent si vite l'argent, les marchandises, les informations et maintenant les personnes.

Ne sommes-nous pas au début des grandes migrations mondiales, si à la guerre et à la faim, s'ajoutent les dérèglements du climat et la montée des océans qui pousseront à l'exil une grande quantité de personnes humaines ?

Comment voyons-nous cette réalité, qui est probablement une nouvelle époque historique ?

Sommes-nous capables d'étudier cela, raisonnablement, avec le souci premier du bien commun de l'ensemble des populations de la planète ?

N'est-ce pas, pour nos vieux pays d'Europe, **la nouvelle « question sociale »** de ce début de siècle ?

Au-delà de l'altruisme de notre engagement personnel, avant le souhait de promouvoir la solidarité entre les nations, notamment européennes, ou avant même le souci du « service du frère » comme on le dit au Secours-Catholique où je milite ; n'est-ce pas d'abord l'appel à la

raison et la nécessité d'une réflexion collective qui sont les choses les plus urgentes ?

Que faire en effet ?..., pour ne pas que nos arrières petits-enfants, voyant sur de vieilles images des cadavres flottant sur la mer ou des enfants recroquevillés dans une rue de grande ville, disent « ***Ils savaient, et ils n'ont rien fait...*** ».

Il ne faudrait pas non plus que ceux-là mêmes que nous ne savons ni accueillir ni intégrer aujourd'hui développent plus tard des sentiments peu républicains à notre égard.

Il nous faut d'abord comprendre que l'Europe n'accueille qu'une petite minorité des personnes qui fuient leur pays, la grande majorité s'arrêtant dans des pays proches du leur. Et dans ces arrivées, celles qui concernent la France elle-même, on le sait bien, restent très minoritaires par rapport à la population de notre pays.

Avant l'examen du nouveau projet de loi, ce que nous attendons des leaders d'opinion, hommes politiques et journalistes, ça n'est pas des proclamations verbales sur l'invasion des migrants ou sur la peur de l'étranger, mais des informations chiffrées, des explications, des études, pour faire comprendre à chacun d'entre nous, français et européens, que, comme avec la mondialisation économique, nous sommes rentrés dans une autre étape de l'Histoire humaine. Et qu'il convient de se préparer à cette nouvelle ère, en ne faisant pas trop de bêtises d'humanité.

Et puis, si je ne peux pas m'occuper de toute la misère du monde - d'autres l'ont dit avant moi -, peut-être serai-je content qu'une de ces personnes migrantes, arrivée sans autorisation préalable dans mon pays, puisse, un jour, dans quelques années, pousser ma chaise roulante, et me permettre de sortir un peu de ma chambre de maison de retraite...

Jean-Louis Loirat, président de l'Association des Cités du Secours Catholique

23 février 2018

Retrouvez ci-dessous, en pièce-jointe, le texte complet en version PDF.

titre documents joints

- fondation_jrodhain_-_jean-louis_loirat_-_politique_migratoire.pdf

---

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/la-migration-est-ce-la-nouvelle-question-sociale